

DÉCLARATION CSA

22 JUIN 2026

Ce CSA-SD se tient dans un contexte d'austérité budgétaire qui a conduit à acter 3 256 suppressions de postes d'enseignants dans le budget 2026. Ce budget s'attaque frontalement à l'École publique, à l'hôpital public et à la justice, tandis qu'il accorde la priorité aux dépenses militaires, auxquelles 36 milliards d'euros supplémentaires viennent d'être attribués dans le cadre de la loi de programmation militaire.

La FNEC FP-FO 53 en demande la restitution, ainsi que l'arrêt de tous les dispositifs de propagande belliciste visant à embrigader et enrôler les jeunes. Avec sa confédération, elle exige un cessez-le-feu partout dans le monde.

Ce budget a imposé des fermetures de classes, en particulier dans les écoles rurales. C'est dans ce contexte, et dans la logique de votre « école de demain », et des ODDR, que le ministre de l'Education nationale a annoncé mettre en place « une expérimentation inédite de construction de la carte scolaire dans 18 départements. »

La FNEC FP FO 53 n'a pas décidé, pour sa part, d'acter le budget d'austérité 2026. FO ne participera pas non plus à la planification des suppressions de postes dans un cadre territorialisé. Nous aurons 2 avis à soumettre au vote de ce CSA à ce sujet.

Si l'Assemblée nationale n'a pu se prononcer sur un budget adopté à coups de 49.3, les députés ont en revanche pu s'exprimer sur la question des PAS (Pôles d'appui à la scolarité). Ils les ont nettement rejetés le 11 mai dernier lors de l'examen du projet de loi visant à renforcer le parcours inclusif des enfants à besoins éducatifs particuliers, comme ils l'avaient déjà fait en juillet 2025.

Et pourtant, le ministre choisit lui aussi le passage en force en poursuivant leur mise en place.

Personne ne veut des PAS : ni les enseignants, ni les AESH, ni les parents d'élèves, ni les députés. Le ministre, seul contre tous, défend un dispositif dont nous avons bien compris qu'il servirait, de l'aveu même de M. Geffray, à limiter les notifications de la MDA, qu'il rendrait les AESH encore plus taillables et corvéables à merci, et qu'au lieu de répondre aux besoins des élèves concernés, il instituerait un insupportable « coaching » des enseignants confrontés à des situations parfois ingérables dans leur classe.

Si le ministre a choisi de mépriser la démocratie, la représentation nationale et les revendications des personnels, vous n'êtes pas tenu, Monsieur le Directeur académique, d'en faire autant. Vous avez la possibilité de ne pas mettre en place ces PAS. Nous soumettrons d'ailleurs un avis au vote de ce CSA sur cette question.

La fédération FO de l'enseignement en Mayenne vous a demandé de restituer les postes préemptés pour les PAS. Vous nous avez renvoyés vers le CSA académique. Un avis en ce sens a été adopté mardi dernier par les représentants FO, FSU et CGT.

Nous vous demandons donc d'annoncer dès aujourd'hui l'annulation de la création des cinq PAS prévus, la fermeture des deux PAS existants et la restitution des sept postes ainsi libérés au premier degré afin d'ouvrir des classes, d'annuler des fermetures, de renforcer la brigade de remplacement ou de créer des postes dans les établissements sociaux et médico-sociaux. Au moins quelques-uns des 200 élèves de notre département qui attendent aujourd'hui une place pourraient ainsi voir leur notification MDA respectée.

Ce CSA va également aborder la question de la formation continue. Cette année encore, vous élargissez à des dispositifs managériaux, qui ne relève pas de la formation, qui mettent à mal les collègues et les écoles, à l'image des évaluations d'école.

Là encore, vous avez choisi le passage en force en maintenant ce dispositif là où les équipes avaient clairement exprimé leur opposition.

Dans plusieurs écoles, les personnels ont eu le sentiment que leur position collective était ignorée, ce qui a profondément dégradé le dialogue professionnel et alimenté les risques psychosociaux sur lesquels nous vous alertons régulièrement.

Cette situation est d'autant plus inacceptable cette année puisque vous avez décidé de maintenir des évaluations d'école dans des établissements dont les équipes avaient clairement exprimé leur refus de s'engager dans cette démarche et n'y ont, de fait, pas participé.

Vous avez ainsi choisi de poursuivre ces évaluations en passant outre la position des personnels, allant jusqu'à faire établir des rapports d'évaluation alors même qu'aucun enseignant de l'école concernée n'avait souhaité prendre part au dispositif. Une telle méthode est contraire au respect dû aux agents et au dialogue professionnel. Comment ne pas s'interroger sur la question même du consentement ?

Les collègues concernés ont vécu cette situation comme une négation de leur expression collective et de leur autonomie professionnelle, générant un profond sentiment de dépossession, voire d'humiliation, ainsi qu'une souffrance au travail que notre organisation syndicale ne peut que dénoncer.

La FNEC FP-FO vous rappelle que les fonctionnaires sont placés dans une situation statutaire et réglementaire. Leurs droits et obligations sont définis par les textes en vigueur et non par des orientations politiques ou des recommandations, quelles qu'elles soient.

Force est de constater que vous avez fait le choix du passage en force, fragilisant davantage encore des équipes et des agents déjà éprouvés par la situation de l'École publique et le manque de moyens. Nous vous demandons par conséquent de mettre un terme à ces pressions et à ces méthodes imposées, qui portent atteinte aux conditions de travail et au respect dû aux personnels.

Là encore, nous soumettrons un avis au vote du CSA.

Monsieur le directeur académique, nous nous opposons à ce climat de peur et de pressions constantes, qui contribue au démantèlement de l'École publique et à la rupture d'une confiance que vous avez pourtant vous-même appelée de vos vœux.

Il y a urgence à respecter les enseignants comme les professionnels qu'ils sont, en reconnaissant pleinement leur expertise et en la prenant en considération, plutôt que de les réduire au rôle de simples exécutants de décisions prises sans concertation.

Il y a urgence à satisfaire les revendications, pas l'austérité budgétaire !

Urgence à annuler les suppressions de postes et à créer tous les postes nécessaires !

Urgence à améliorer les conditions de travail des personnels !

Urgence à stopper l'inclusion indifférenciée et imposée contre les droits des élèves en situation de handicap

Nous voulons des classes, des postes et de véritables salaires pour l'École publique ! Pour l'hôpital public ! Pas pour les Rafales !

